

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE MARDI 7 FÉVRIER 2023, À 19 h,
À LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Madame Johanne Cormier	Conseillère # 2
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
Monsieur Réнал Blais	Conseiller # 5
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Absent :

Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
-------------------------	----------------

Assistent également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 19h02.

RÉSOLUTION N°011-02-2023
ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire les modifications suivantes :

*18a) : Collectes des vidanges
18b) : Frigo communautaire*

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Réнал Blais, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, avec les modifications ci-haut mentionnées, étant entendu que le point relatif aux Affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N°012-02-2023
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 17 JANVIER
2023 : ADOPTION

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 17 janvier 2023 a été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance du conseil du 17 janvier 2023, soit et par la présente, adoptée tel que déposé.

SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des principaux sujets discutés lors de la rencontre avec Madame Marilène Gill, députée de Manicouagan :

- *Érosion des berges*
 - *Assurance-emploi (heures assurables)*
 - *Emploi Été Canada (catégorie d'âge)*
 - *Développement du territoire (logement)*
 - *Réseau cellulaire*
 - *Projets intermunicipaux*
 - *Liste des programmes d'aide financière*
-
-

RÉSOLUTION N°013-02-2023
DÉBOURSÉS : ADOPTION

Après avoir pris connaissance des déboursés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Réналd Blais, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 68 949.72\$ en date du 31 janvier 2023 tel que déposé.

RÉSOLUTION N°014-02-2023
LES LOISIRS D'AGUANISH / DEMANDE DE COMMANDITE :
DÉCIDER

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère

*APPUYÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** la municipalité fasse un don de 200.00\$ au Comité des loisirs d'Aguanish pour leur 55^e Carnaval d'hiver.*

**RÉSOLUTION N°015-02-2023
LETTRE D'ENTENTE CROIX-ROUGE – AMENDEMENT # 2 :
ACCEPTER**

Attendu que les parties ont conclu une lettre d'entente de service aux sinistrés entrée en vigueur le 2 avril 2019, laquelle fut modifiée par les parties via l'amendement no. 1 entré en vigueur en date du 2 avril 2022;

Attendu que les parties souhaitent apporter d'autres modifications à la lettre d'entente;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Réналd Blais, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** la date de fin de l'entente soit modifiée passant ainsi de quatre (4) ans à une durée de cinq (5) ans;*

***Que** le retrait de la clause de renouvellement automatique et son remplacement soit substitué par une clause mentionnant que l'entente ne pourra être renouvelée à moins d'un accord mutuel et écrit entre les parties;*

***Qu'il** y ait un ajustement aux modalités financières de l'entente indiquant qu'à compter de l'année financière 2023-2024, la contribution annuelle demandée aux municipalités de 1 200 habitants et moins sera de 225\$. Cette modification permettra à la Croix-Rouge de continuer à développer et à maintenir son réseau bénévole et ses partenariats dans le but d'être prête à intervenir lors de sinistres;*

***Que** la directrice générale et le maire soient autorisés à signer la lettre d'entente de service aux sinistrés.*

**RÉSOLUTION N°016-02-2023
SALON DES FAMILLES 22 AVRIL 2023 – REPRÉSENTANTE
MUNICIPALE : DÉCIDER**

Attendu que la municipalité d'Aguanish a déposé sa politique familiale et son plan d'action en décembre 2022;

Attendu que les élus souhaitent placer le bien-être des familles au cœur de leurs décisions et actions dans le développement de notre communauté;

Attendu que le Salon des familles aura lieu le 22 avril 2023 à Havre-Saint-Pierre;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

De mandater madame Fanny Lachambre, agente de développement municipal comme représentante de la municipalité d'Aguanish lors du Salon des familles 2023.

**RÉSOLUTION N°017-02-2023
JOURNÉE INTERNATIONALE SANTÉ MENTALE -
PROCLAMATION**

Attendu que le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

Attendu que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entouré·es ;

Attendu que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population vous sont offerts tout au long de l'année;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil municipal d'Aguanish lors de sa séance du 7 février 2023, proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CRÉER DES LIENS et être bien entouré·es.**

CORRESPONDANCES

- *Ministère des Transports du Québec / Nouveau directeur général Côte-Nord*
-
-

COLLECTE DES VIDANGES : INFORMER

Les élus demandent un canal de communication afin de recevoir l'information à jour lorsque la collecte des vidanges ou recyclage ne respecte pas le calendrier établi. En période hivernale particulièrement il est difficile de laisser les poubelles sur le bord de la route plusieurs jours sans occasionner des désagréments. Pour les commerces également la gestion du recyclage peut devenir problématique si l'horaire de collecte n'est pas respecté. M. Labrie, membre du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'est de la Minganie (RIGMREM), fera un suivi dans ce dossier.

FRIGO COMMUNAUTAIRE : INFORMER

Le projet du frigo communautaire avance bien. Le frigo devrait être livré à la municipalité fin mars - début avril. Quand les travaux seront terminés afin de rendre l'emplacement du frigo communautaire accessible et sécuritaire, nous ferons une communication à la population.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

RÉSOLUTION N°018-02-2023

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE la séance du conseil soit levée à 19h24.

Monika Déraps
Greffière-Trésorière

Léonard Labrie
Maire